

## Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à "La Nouvelle République du Centre Ouest" du 4 février 1992, sur l'aménagement de l'espace rural et l'accueil des fonctionnaires délocalisés en province.

QUESTION.- Vous venez dans le marais poitevin où certains se demandent si on ne porte pas plus d'attention aux grenouilles qu'aux hommes. Comment concilier les deux, c'est-à-dire les exigences du développement et le maintien d'un équilibre naturel ?

- On ne sait plus très bien si l'écologie est une vraie philosophie politique ou un simple slogan électoral. Qu'est-ce pour vous ?

- LE PRESIDENT.- Le marais poitevin représente un capital naturel et écologique remarquable, de grande notoriété. Nombreux sont ceux qui viennent le découvrir, y compris de l'étranger. C'est pourquoi, j'ai estimé qu'il était de l'intérêt général de le préserver.

- L'écologie n'est ni une philosophie, abstraite ou distante, ni un slogan, électoral ou partisan. C'est l'instauration d'une relation harmonieuse de l'homme avec son environnement et elle contribue à sa propre sérénité et à la qualité de ses relations avec les autres. Il revient aux écologistes, en tout cas à certains d'entre eux, je pense notamment aux grands scientifiques français, d'avoir su nous le faire comprendre et d'avoir ainsi accéléré les prises de conscience et les changements de mentalité.\

QUESTION.- Vous qui êtes un rural d'origine, attaché à la terre et à ceux qui y vivent, n'êtes-vous pas inquiet par le déséquilibre qui s'installe entre la ville et la campagne au détriment de cette dernière ? N'est-ce pas un peu de notre civilisation qui s'échappe ? Y sommes-nous suffisamment préparés ?

- LE PRESIDENT.- L'aménagement de l'espace rural est l'une des préoccupations importantes du gouvernement et des pouvoirs publics. J'ai moi-même, à diverses reprises, et encore à l'automne dernier, indiqué que notre pays avait besoin d'une politique active de développement rural pour en assurer une modernisation harmonieuse et conforme aux aspirations des Français.

- Loin d'être antagonistes, l'aménagement rural, notre politique agricole et l'adaptation de nos infrastructures de transport doivent se compléter pour tout à la fois préserver notre environnement, favoriser la croissance des échanges.\

QUESTION.- En plus des éleveurs touchés depuis deux ou trois ans, c'est l'ensemble des agriculteurs qui aujourd'hui doutent de leur avenir. Au-delà des promesses et des mots de solidarité, que peut-on faire pour que l'agriculteur français qui a longtemps profité de l'Europe ne se retourne pas maintenant contre celle-ci ?

- LE PRESIDENT.- Comme vous le savez, le gouvernement a, à ma demande, arrêté, à la fin novembre un ensemble de mesures, définies en concertation avec les organisations agricoles représentatives. En particulier, la définition d'un régime de pré-retraite, qui fera l'objet de textes d'application dans les tout prochains jours et l'exonération de certaines charges fiscales pendant la période de développement des bio-carburants sont d'ores et déjà acquis tandis que la préparation des "Assises du monde rural" avance.

- Comme le soulignait le Premier ministre lors du comité interministériel du 28 novembre : "il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projets". Avec les acteurs locaux,

les services de l'Etat, les organismes professionnels, les élus, notre mission est de définir et de mettre en oeuvre de tels projets. L'agriculture en sera nécessairement une dimension essentielle. Mais il en est de même pour les autres activités, artisanat, commerce, par exemple. Là aussi de nombreuses mesures ont été prises pour favoriser l'emploi de salariés, rénover l'habitat, développer le tourisme rural & au total pour dynamiser le tissu économique. D'ailleurs, tout n'est pas noir. Pour la première fois depuis un siècle, la population vivant dans les bourgs et les villages de moins de 2000 habitants a cessé de diminuer.

- Dans les vingt-cinq départements qui enregistrent encore une diminution de population, le gouvernement a pris des dispositions afin de geler les suppressions ou les regroupements d'emplois publics jusqu'à l'établissement, sous la responsabilité du Préfet, d'un schéma directeur définissant l'organisation des services publics départementaux. Ainsi l'Etat jouera lui-même un rôle actif en faveur du renouveau de l'espace rural.\

QUESTION.- Comment réagissez-vous lorsque vous voyez les Parisiens rétifs lorsqu'on leur demande d'aller étudier ou travailler en province ? Faut-il de nouvelles délocalisations ?

- LE PRESIDENT.- Les mesures que le gouvernement a arrêtées afin d'implanter en province un grand nombre d'organismes publics, qui exerceront là tout aussi bien leur mission, vont dans le même sens. J'ai déjà dit aux préfets qu'il faudra veiller à ce que les fonctionnaires qui quitteront la région parisienne pour rejoindre de nouvelles communes en province, puissent bénéficier de l'aide, du soutien et de l'accueil qu'ils sont en droit d'attendre. Ainsi les 7000 emplois qui seront transférés en province dans les trois ans n'y seront pas "exilés".

- L'aménagement du territoire redevient une priorité. Les décisions prises vont dans le bon sens et les Français comprendront rapidement que c'est à la fois l'intérêt général et notre patrimoine que nous valorisons ainsi.\